

Le Conseil a élu pour secrétaire M.

M. le Président a donné lecture :

1°) des articles transcrits par la loi du 23 7^{ème} 1968 et du décret du 24 7^{ème} 1968 relatifs à l'élection des conseillers de la République

2°) du décret de convocation des conseils municipaux à l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués et suppléants en vue de l'élection de 3 membres du conseil de la République qui doit avoir lieu le 2 Novembre 1968 dans le département.

Election des délégués

1^{er} Tour de scrutin

Le Président a invité le conseil à procéder sans débat au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection de trois délégués.

Chaque conseiller à l'appel de son nom a remis ferme au Président ses bulletins de vote écrit sur papier blanc

Le dépouillement du vote a commencé à heures.

Il a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître. : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue. : 7

1^{er} Tour

Ont obtenus

M. Linel Cyrille : 10

M. Choué Henri : 9

M. Doehand L. : 7

M. Moulins L. : 5

M. Charles P. : 4

M. Henry G. : 2

M. Louis N. : 2

Ont réunis la majorité absolue et ont été proclamés élus

M. Linel C. n^o le 30-6-1887 à Luder et a déclaré accepter le mandat

M. Choué H. n^o le 15-2-1892 à Richaumont. id

M. Doehand L. n^o le 1-6-1900 à Luder id

Election de suppléants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

à déduire : bulletins blancs ou nuls : 0

Reste pour les suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Ont obtenu

M. M.

Koulikoff : 8

Henry G : 7

Louis M : 7

Charles P : 5

Godfrey J : 3

Richard S : 3

Dempster : 1

Ont obtenu la majorité absolue et sont proclamés élus :

M. M.

Koulikoff M. le 11 Juillet 1880 à Anshvitz, quia accepté le mandat

Henry G M. le 10-10-1901 à Vallois M. M. id

Louis M M. le 20-8-1906, à Ludon id

Alors furent proclamés Richard